

CAMPUS CONDORCET Paris-Aubervilliers

Cité des humanités et des sciences sociales

EP CAMPUS CONDORCET

Délibérations du Conseil d'administration n°4 du 26 juin 2018 réuni à la MSH Paris Nord, 20 av. George Sand 93210 Saint-Denis.

Membres du Conseil d'administration : 36

Membres présents et représentés au début de la séance : 31

Délibération n°2018-25 portant adoption des durées d'amortissement et du seuil des immobilisations.

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet ;

Vu le document recensant les durées d'amortissement des biens immobilisés ;

A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration adopte les durées d'amortissement proposées et fixe le seuil des immobilisations à 800 € hors taxes.

Abstention : 0

Votes pour : 32

Votes contre : 0

Affichage le 26/06/2018

Publication le 27/06/2018

Transmission au contrôle de légalité le 27/06/2018

Délibération certifiée exécutoire le 15/07/2018

Le Président du conseil d'administration


JEAN-MARC BONNISSEAU